



ACOUSTIQUE ENVIRONNEMENTAL : CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE ET APPLICATION

L'ensemble des bruits de l'environnement est très réglementé en France. Le constat de ces nuisances passe par l'application stricte de normes qu'il convient de maîtriser.

De la réalisation des mesures au rendu du rapport final, cette formation décrypte en détails les différentes étapes incontournables.

PRÉREQUIS PUBLIC

Travailler dans le domaine de la construction
Professionnels de la construction



14 h de formation
[en distanciel](#)



Sur mesure



Sur demande



OBJECTIFS

A l'issue de la formation, l'apprenant est capable de :

- Connaître le principe de propagation extérieure
- Maîtriser les réglementations et normes applicables
- Organiser, préparer, réaliser des mesures extérieures
- Traiter et analyser et les informations
- Rédiger un rapport d'essai



PÉDAGOGIE

MODALITES ET MÉTHODES

Formation interactive entre le formateur et les apprenants.
Chaque stagiaire dispose de la version papier du support projeté.

MOYENS

- Diaporama avec exposés
- Illustrations à partir de cas concrets et retours d'expérience
- Plateforme en ligne permettant l'accès à des ressources pédagogiques



EVALUATION

Mesure de la progression du stagiaire grâce à un questionnaire de début et de fin de parcours

PROGRAMME TYPE

(LE CONTENU FINAL EST ADAPTÉ SELON LES BESOINS DES PARTICIPANTS)

JOUR 1

Acquérir des connaissances théoriques

I - Le Son

Qu'est-ce que le son?

- Définir le son : le décibel, la psychologie de l'oreille humaine
- Psychoacoustique

II. PROPAGATION EXTÉRIEURE

- Décroissance spatiale
- Réflexions et absorption
- Effets météorologiques

III. CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

- Bruits de voisinage
- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
- Norme NF S 31-010

JOUR 2

METTRE EN PRATIQUE LES ACQUIS

IV. RÉALISATION DE MESURES

- Mise en pratique des enseignements : le matériel, mise en place des appareils, durée de mesurage, conditions

V. LE DÉPOUILLEMENT

- Post-traitement logiciel
- Rédaction d'un rapport d'essai

VI - APPLICATIONS DES ACQUIS ET ÉCHANGE AVEC LES STAGIAIRES

VII - EVALUATION DES ACQUIS